

CONSEIL MUNICIPAL
REGLEMENTATION

Date d'affichage : 23 mars 2026



Nîmes, le 23 mars 2026

A Mesdames et Messieurs

les Membres du Conseil Municipal.

SERVICE ASSEMBLEES

N/Réf. : TA - CM: 2026/03

Tél : 04.66.76.73.29 - 04.66.76.73.02

A la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu au h2 – Centre des Congrès – 32 rue Jean Reboul - Nîmes, le :

Vendredi 27 mars 2026 à 18h

ORDRE DU JOUR

- 1 Installation du Conseil municipal – Résultats des élections
- 2 Election du maire
- 3 Détermination du nombre de postes d'adjoints
- 4 Election des Adjoints
- 5 Charte de l'élu local
- 6 Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 07 février 2026
- 7 Délégations accordées au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 8 Fixation des indemnités de fonction des élus municipaux
- 9 Fixation du taux de majoration des indemnités de fonction des élus municipaux

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Nîmes,

Jean-Paul FOURNIER



Nous vous informons que le conseil municipal, objet de la présente invitation, fera l'objet d'un enregistrement audio et vidéo afin de permettre la retranscription des débats et décisions. Les destinataires de l'enregistrement sont uniquement les agents du service Assemblées. L'enregistrement est conservé 6 mois.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer vos différents droits (accès aux données, rectification, effacement, limitation ou opposition) en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Service Informatique et Libertés, place de l'hôtel de ville, 30033 Nîmes Cdx 9, ou sur le site internet de la ville, www.nîmes.fr, rubrique Démarches / Protection des données personnelles.